

DATA 85



VENDEE

22^e
département

français (sur 101) en termes d'emplois ESS dans l'emploi total : 12,8 %

2 EPCI*

dans lesquels l'ESS représente plus de 15 % des emplois, soit 11 % des EPCI du 85

90 % des communes

comptent au moins un établissement employeur de l'ESS (51 % au national, 79 % au régional)

L'EMPLOI EN CHIFFRES

2 784
ÉTABLISSEMENTS

• Soit **11,7 %** des établissements privés et publics.

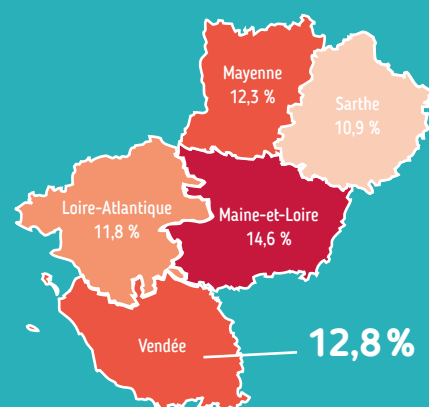
28 057
SALARIÉ·ES

• Soit **12,8 %** de l'emploi privé et public.
• Soit **10,1** salarié·es en moyenne par établissement.



24 428 ETP**

• Soit **1,2** salarié·e pour 1 ETP.
• Soit **8,8** ETP en moyenne par établissement.

Part de l'ESS
dans l'emploi total
par département

de 10 à 11 % de 12 à 13 %
de 11 à 12 % de 13 à 15 %

769 893 020 €
DE MASSE SALARIALE BRUTE

• Soit, en moyenne, **27 440 €** de masse salariale brute annuelle par salarié·e (soit en moyenne 2 287 € bruts mensuels) et en moyenne **31 517 €** de masse salariale brute annuelle par ETP (soit en moyenne 2 626 € bruts mensuels).

ENTRE 2010 ET 2021

- 6,2 %
D'ÉTABLISSEMENTS
EMPLOYEURS ESS
EN VENDEE

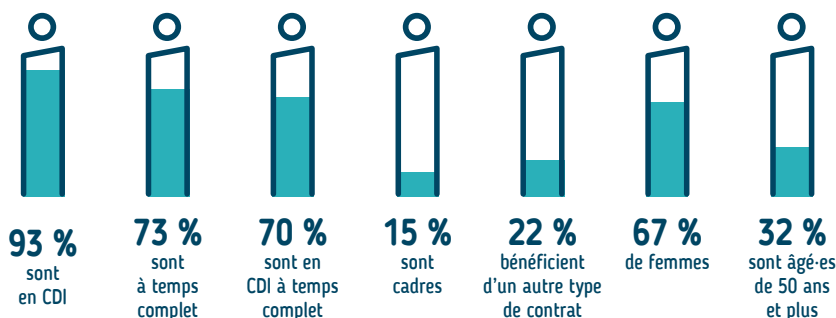
soit **- 0,58 %** en moyenne par an.
+ 0,70 % en moyenne par an dans l'économie totale en Vendée.

+ 6 %
DE SALARIÉ·ES ESS
EN VENDEE

soit **+ 0,53 %** en moyenne par an.
+ 1,02 % en moyenne par an dans l'économie totale en Vendée.



Parmi les 28 057 salarié·es de l'ESS en Vendée :

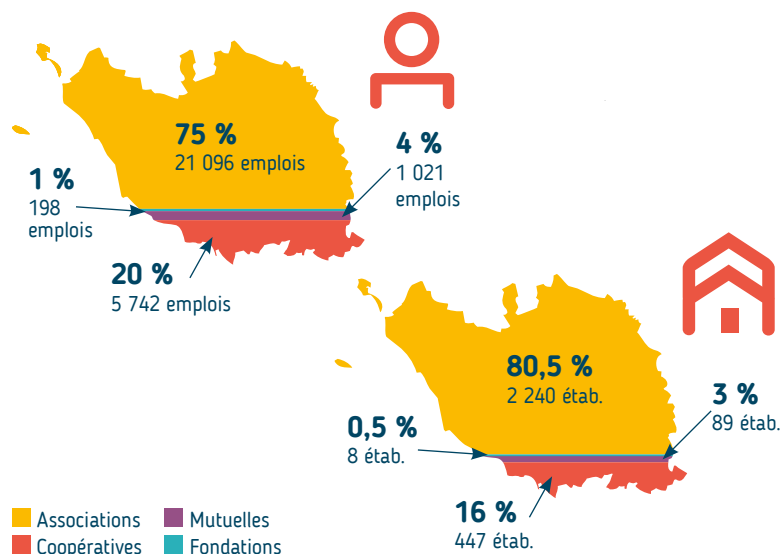


*Etablissement Public de Coopération Intercommunal

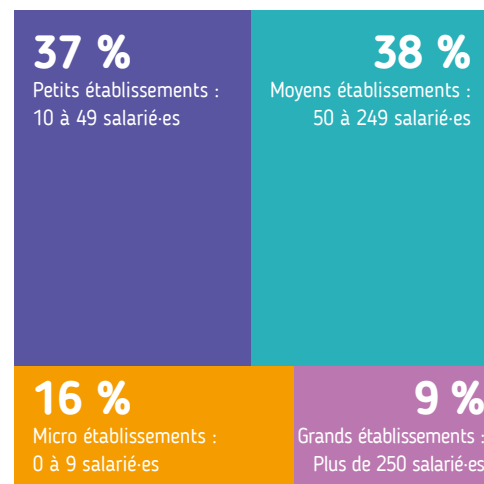
** Equivalent Temps Plein

DATA 85

Répartition des emplois et établissements selon le statut juridique



Répartition des emplois selon la taille des établissements



En Vendée, l'ESS représente :



51 % des emplois privés et publics du secteur des **activités financières et d'assurance**



51 % des emplois privés et publics du secteur de **l'action sociale**



50 % des emplois privés et publics du secteur des **sports et loisirs**



50 % des emplois privés et publics du secteur de **l'enseignement**



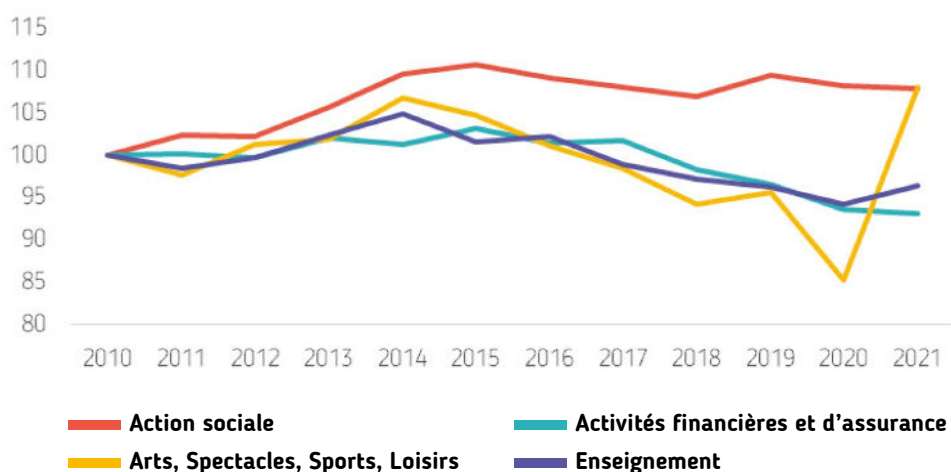
11 % des emplois privés et publics du secteur de la **santé humaine**



7 % des emplois privés et publics du secteur de **l'hébergement et la restauration**

Note de lecture : présence de secret statistique pour la catégorie Arts et Spectacles

Évolution de l'emploi par secteur d'activité entre 2010 et 2021



Les statuts juridiques de l'ESS en Vendée

En Vendée, la répartition des emplois dans l'ESS selon les statuts juridiques est proche de celle de la région, avec tout de même un taux de coopératives plus important que la moyenne ligérienne : sur 100 emplois ESS, 20 emplois vendéens le sont dans des coopératives (contre 16 en Pays de la Loire).

Les associations

- **2 240 établissements**, soit 80 % des établissements ESS du département
- **21 096 emplois**, soit 9,4 salarié-es en moyenne par établissement
- **17 701 ETP**, soit 7,9 ETP en moyenne par établissement
- **512 759 129 €** de masse salariale brute
- **24 306 €** de masse salariale brute annuelle en moyenne par salarié-e

Sur 100 emplois associatifs :

- 37 sont dans l'action sociale
- 32 sont dans l'enseignement
- 10 sont dans les services aux entreprises
- 6 sont des activités multiples
- 5 sont dans la santé humaine

Les coopératives

- **447 établissements**, soit 16 % des établissements ESS du département
- **5 742 emplois**, soit 12,8 salarié-es en moyenne par établissement
- **5 636 ETP**, soit 12,6 ETP en moyenne par établissement
- **218 733 493 €** de masse salariale brute
- **38 094 €** de masse salariale brute annuelle en moyenne par salarié-e

Sur 100 emplois coopératifs :

- 37 sont dans des coopératives bancaires
- 22 sont dans des coopératives agricoles
- 15 sont dans d'autres types de coopératives
- 12 sont dans des coopératives d'artisans
- 10 sont dans des SCOP

Les mutuelles

- **89 établissements**, soit 3 % des établissements ESS du département
- **1 021 emplois**, soit 11,5 salarié-es en moyenne par établissement
- **912 ETP**, soit 10,2 ETP en moyenne par établissement
- **33 332 833 €** de masse salariale brute
- **32 647 €** de masse salariale brute annuelle en moyenne par salarié-e

Sur 100 emplois mutualistes :

- 54 sont dans l'action sociale et la santé humaine
- 46 sont dans des activités financières et d'assurance

Les fondations

- **8 établissements**, soit 0,3 % des établissements ESS du département
- **198 emplois**, soit 24,8 salarié-es en moyenne par établissement
- **179 ETP**, soit 22,4 ETP en moyenne par établissement
- **5 067 565 €** de masse salariale brute
- **25 594 €** de masse salariale brute annuelle en moyenne par salarié-e

Les données dont nous disposons sur les sociétés commerciales de l'ESS et les établissements disposant de l'agrément ESUS n'étant pas suffisamment fiables, nous avons préféré ne pas les publier.

Quelle évolution entre 2010 et 2021 pour les associations, coopératives, mutuelles et fondations ?

Entre 2010 et 2021, la Vendée a vu son nombre d'établissements baisser de 6,2% (-142 établissements). Cela est dû à des restructurations dans certains secteurs d'activité, notamment dans le médico-social qui a connu de nombreuses concentrations d'établissements, mais aussi à la crise liée au Covid-19. Sur la

période 2020-2021, 30 établissements ont fermé leurs portes, soit 21 % de la disparition des 142 établissements cités ci-dessus. Les associations et les coopératives ont le plus souffert durant cette crise.

A contrario, le nombre d'emplois entre 2010 et 2021 a augmenté de 6%

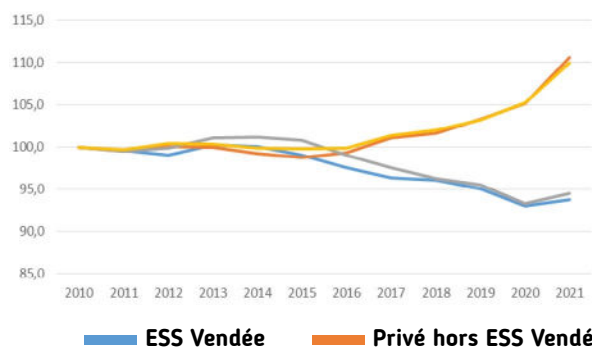
(+1 204 emplois). Tous les statuts ont profité de cette dynamique. Même sur la période 2020-2021, le solde d'emplois reste positif : +65 emplois. Mais c'est la dynamique de l'emploi coopératif qui permet de masquer les difficultés rencontrées par les secteurs associatifs et mutualistes.

	Établissements		Emplois	
	2010-2021	2020-2021	2010-2021	2020-2021
Associations	-9,4 % (-189)	-1,3 % (-23)	+3,6 % (+571)	-0,4 % (-62)
Coopératives	+5,8 % (+13)	-4 % (-10)	+10,2 % (+342)	+4,3 % (+153)
Mutuelles	+52,7 % (+29)	+2,4 % (+2)	+22,8 % (+172)	-3,3 % (-32)
Fondations	+125 % (+5)	+12,5 % (+1)	+122,7 % (+119)	+2,9 % (+6)
ESS	-6,2 % (-142)	-1,4 % (-30)	+6 % (+1204)	+0,3 % (+65)

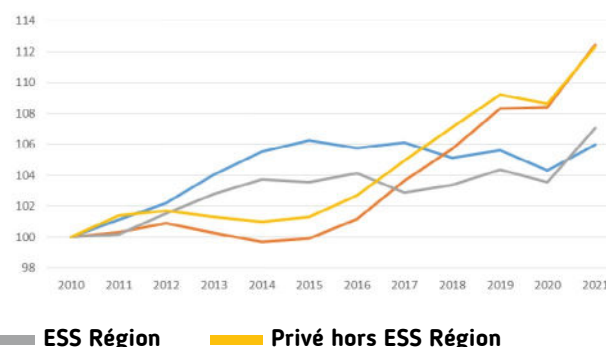
DATA 85

LA CONJONCTURE EN VENDÉE

Évolution du nombre d'établissements entre 2010 et 2021



Évolution du nombre d'emplois entre 2010 et 2021

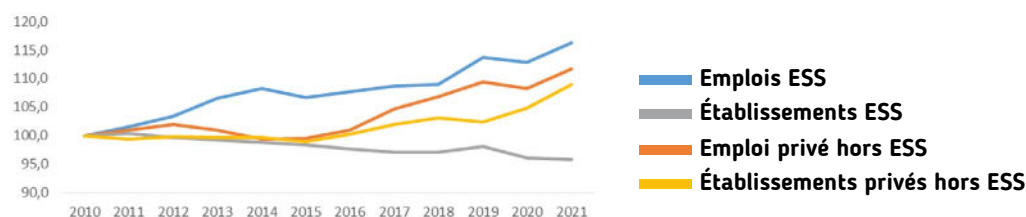


Comme on le voyait dans la partie sur les statuts juridiques, le nombre d'établissements ESS entre 2010 et 2021 a baissé en Vendée : -6,2 %, soit -142 établissements. Le secteur privé hors ESS suit des dynamiques opposées. La tendance régionale est sensiblement la même qu'en Vendée. Il s'agit donc davantage d'évolutions structurelles que de difficultés liées au territoire. Ces dernières années, le paysage législatif a contraint de nombreuses structures de l'ESS à opérer des reconcentrations, voire des fusions d'établissements, notamment les associations et les mutuelles. Le secteur du sanitaire et social a été particulièrement touché par ces mouvements. Plus largement, la Loi NOTRe, qui a réorganisé le paysage communal et intercommunal en 2015, a engagé nombre de structures associatives à fusionner et ce dans tous les secteurs d'activité.

Pour autant, ces restructurations se répercutent peu sur l'emploi, qui semble donc davantage préservé. Entre 2010 et 2021, la Vendée compte plus de 1 200 emplois supplémentaires (+6,4 %). Là encore, les courbes départementales et régionales suivent les mêmes évolutions.

Jusqu'en 2016, elles suivent également des dynamiques opposées avec celles du privé hors ESS. On observe les plus fortes progressions d'emplois dans l'action sociale, la santé humaine, les arts, spectacles, sports et loisirs et la production de services aux entreprises.

Évolution des établissements et des emplois sur la Roche-sur-Yon Agglomération entre 2010 et 2021



L'évolution du nombre d'établissements et d'emplois sur la Roche-sur-Yon Agglomération est plutôt semblable à celle du département vendéen, même si l'emploi ESS y progresse encore plus fortement sur la période : +16 %.

L'IMPACT DE LA CRISE LIÉE AU COVID-19

On le voit sur les graphiques ci-dessus, l'ESS bénéficie également de la dynamique de sortie de crise, à l'instar de l'ensemble de l'économie française. Si le secteur associatif, notamment, a connu de nombreuses difficultés sur l'année 2020, les différents dispositifs semblent avoir permis de préserver les emplois dans ces structures.

	2010-2021	2020-2021
Établissements	-6,2 % (-142)	-1,4 % (-30)
Emplois	+6 % (+1 204)	+0,3 % (+65)

Les données dont nous disposons s'arrêtant fin 2021, nous ne sommes pas encore en mesure d'observer les impacts de la crise géopolitique mondiale de ce premier semestre 2022.

L'ESS DANS LES TERRITOIRES DE VENDÉE

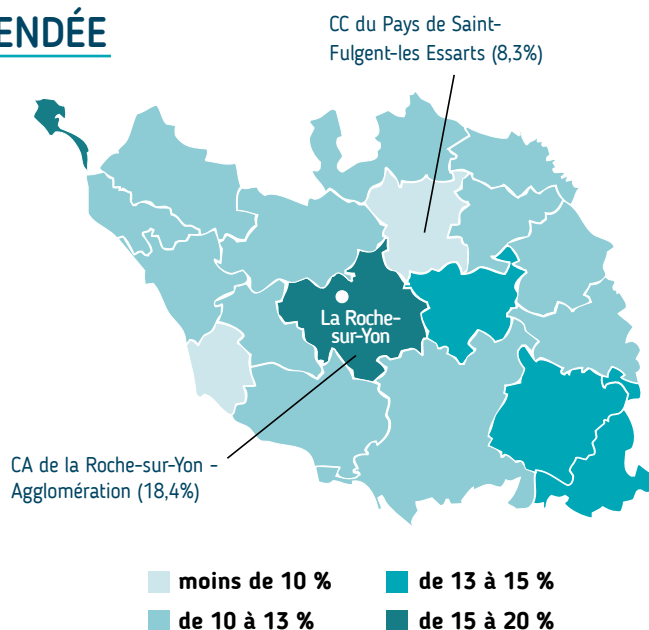
En moyenne, l'emploi ESS représente 12,8% de l'emploi public et privé en Vendée. Selon les EPCI, ce taux varie fortement, allant de 8,3% sur la CC du Pays de Saint-Fulgent à 18,4% sur la CA de la Roche-sur-Yon.

Le taux départemental est sensiblement le même que le taux régional. Cela peut s'expliquer par l'implantation d'établissements médico-sociaux importants en nombre d'emplois sur ce territoire.

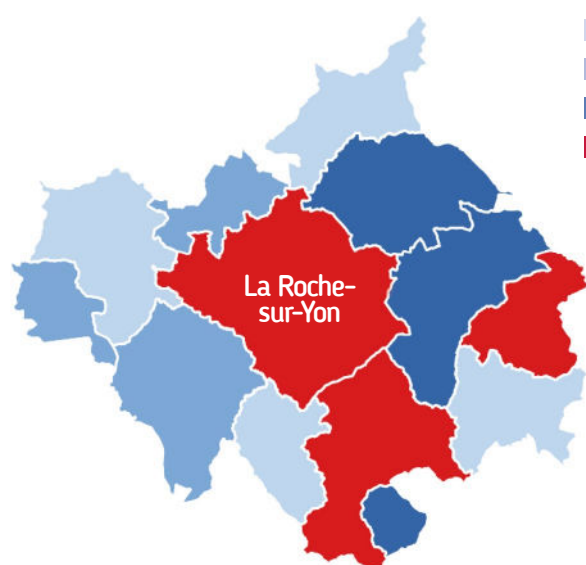
La Vendée concentre **17% des emplois et 18% des établissements ESS** de la région.

La Roche-sur-Yon Agglomération représente :

- **22 %** des établissements ESS du département
- **33 %** des emplois ESS du département.



ZOOM SUR LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION



- 2 établissements employeurs pour 1 000 habitants
- 3 établissements employeurs pour 1 000 habitants
- 4 établissements employeurs pour 1 000 habitants
- 5 ou plus d'établissements employeurs pour 1 000 habitants

- **608 établissements**, soit 17 % des établissements publics et privés
- **9 519 salarié-es**, soit 18,3 % de l'emploi public et privé et 27,2 % de l'emploi privé. On compte 15,7 salarié-es en moyenne par établissement
- **8 348 ETP**, soit 1,14 salarié-e pour 1 ETP
On compte 13,3 ETP en moyenne par établissement
- **288 118 516 € de masse salariale brute** soit, en moyenne, **30 373 €** de masse salariale brute annuelle par salarié-e (2531 € bruts mensuels) et **34 632 €** de masse salariale brute annuelle par ETP (soit 2 886 € bruts mensuels).

Sur la Roche-sur-Yon Agglomération, 3 communes comptent plus de 5 établissements pour 1 000 habitants : Rives de l'Yon (5,5), Fougeré (6,6) et la Roche-sur-Yon (8,3). La moyenne de la Roche-sur-Yon Agglomération se situant à 4,1 établissements employeurs pour 1 000 habitants.

La ville de la Roche-sur-Yon représente :

- **75 %** des établissements ESS de la Roche-sur-Yon Agglomération
- **80 %** des emplois ESS de la Roche-sur-Yon Agglomération.

DATA 85

NOMBRE D'EMPLOIS ET D'ÉTABLISSEMENTS PAR STATUT JURIDIQUE
DANS CHAQUE EPCI

 ÉTABLISSEMENTS  EMPLOIS	Associations		Coopératives		Mutuelles		Fondations		Total ESS		Part de l'ESS dans l'économie publique et privée	
CC du Pays de Saint Gilles-Croix-de-Vie	189	s	24	195	5	139	1	s	159	1 255	9 %	11 %
CC Terres de Montaigu, CC Montaigu-Rocheservière	159	s	29	487	6	272	1	s	195	2 162	13 %	12 %
CC Challans-Gois Communauté	115	s	28	219	7	30	2	s	152	1 397	8 %	10 %
CC Vendée Grand Littoral	80	512	17	61	0	0	0	0	97	573	9 %	12 %
CC du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts	91	s	16	s	2	s	1	s	110	980	14 %	8 %
CC du Pays de Fontenay - Vendée	125	1 218	16	176	4	13	0	0	145	1 407	13 %	14 %
CC de Vie et Boulogne	131	1 071	27	254	8	15	0	0	166	1 340	14 %	11 %
CC Sud Vendée Littoral	152	s	34	215	5	14	2	s	193	1 304	10 %	11 %
CC Océan Marais de Monts	55	490	10	s	1	s	0	0	66	533	7 %	11 %
CC Pays de Chantonay	77	774	14	72	4	7	0	0	95	853	14 %	13 %
CC du Pays de la Châtaigneraie	67	495	13	s	1	s	0	0	81	568	16 %	11 %
CC du Pays de Pouzauges	79	745	17	s	2	s	0	0	98	952	15 %	13 %
CC du Pays des Achards	54	529	10	43	0	0	0	0	64	572	13 %	12 %
CC Vendée, Sèvre, Autise	46	281	9	61	0	0	0	0	55	342	13 %	14 %
CC du Pays des Herbiers	106	1 253	16	157	5	30	0	0	127	1 440	11 %	10 %
CC du Pays de Mortagne	106	871	16	s	2	s	0	0	124	970	15 %	11 %
CA Les Sables d'Olonne Agglomération	114	999	25	318	10	40	0	0	149	1 357	7 %	9 %
CA La Roche sur Yon - Agglomération	510	s	73	2 732	23	439	1	s	608	9 519	17 %	18 %
CC de l'Île de Noirmoutier	28	307	12	73	3	7	0	0	43	387	7 %	16 %

s : secret statistique : le faible nombre de fondations sur les EPCI crée du secret statistique sur l'emploi. L'INSEE répercute ce secret statistique sur l'emploi associatif afin qu'on ne soit pas en mesure de retrouver l'emploi dans les fondations par calcul.

Si vous souhaitez en savoir plus sur votre territoire (communal ou intercommunal), n'hésitez pas à contacter l'Observatoire. Plus d'informations page 8.

PÔLE ESS VENDÉE, LE RÉSEAU LOCAL DE L'ESS

Le Pôle ESS Vendée est une association de promotion et développement de l'ESS sur le territoire vendéen.

Ses missions principales sont les suivantes :

- **Appuyer et accompagner les acteurs et projets de l'ESS** : l'association est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation des porteurs de projets et structures de l'ESS. Elle met en relation les acteurs et les soutient dans le développement de leurs activités et propose notamment un parcours de pré-incubation rESSort qui permet en deux mois de passer de l'idée au projet.
- **Communiquer et sensibiliser à l'ESS** : l'association permet de faire connaître et reconnaître l'ESS, ses activités et son impact, notamment en termes d'emplois. Elle assure la promotion de l'ESS à travers différents canaux : interventions de sensibilisation, organisation d'événements divers, envoi d'une lettre d'information mensuelle, etc...
- **Développer les synergies entre les acteurs de l'économie plurielle** : l'association représente les intérêts de l'ESS et promeut les échanges entre les acteurs de l'ESS ainsi qu'avec les autres acteurs du territoire : acteurs publics, chambres consulaires, entreprises commerciales, etc... Par ce biais, l'association entend favoriser l'interconnaissance des acteurs, développer la mise en réseau et renforcer les synergies au service du territoire.

L'association a mis en place en 2020 une gouvernance collégiale. Tous les membres du Conseil d'Administration sont donc membres du Conseil Collégial et ont le même pouvoir de décision. La collégialité est organisée autour de trois grandes commissions :

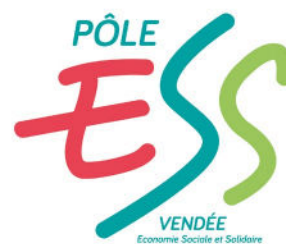
- Appuyer et outiller les porteurs de projets et acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire
- Communiquer et sensibiliser à l'Économie Sociale et Solidaire
- Vie Associative.

QUELQUES PROJETS EN COURS

- Le Pôle ESS Vendée a lancé rESSort, le parcours d'accompagnement à l'émergence des projets de l'ESS en 2021. Le programme a pour but de permettre à des porteur·ses de projets de passer de l'idée au projet et de structurer leur démarche projet.

L'offre du programme co-construite avec les différents partenaires de l'accompagnement du territoire s'adresse aux porteur·ses de projets qui souhaitent contribuer à un monde plus durable et solidaire avec un projet d'utilité sociale et/ou portent un projet qui répond aux enjeux du territoire (innovation sociale, transition écologique et économie circulaire...).

- Le développement des actions de sensibilisation dans les établissements scolaires : l'Économie Sociale et Solidaire est très peu connue des jeunes aujourd'hui alors qu'elle représente une véritable opportunité d'emploi par un mode d'entreprendre autrement qui répond aux enjeux sociaux et sociétaux du territoire. L'association a donc pour projet de développer les actions de sensibilisation à destination des publics scolaires.
- La poursuite et le développement des temps forts de l'association : le forum de l'ESS, les petits déjeuners de l'ESS, CAP Tiers-lieux, les réunions d'informations collectives... Ces rendez-vous réguliers répondent à de nombreux objectifs :
 - Rendre visible et communiquer sur l'Économie Sociale et Solidaire, les acteurs du territoire, les opportunités qu'offre l'ESS sur le territoire
 - Développer les synergies et renforcer l'interconnaissance des acteurs du territoire en les mettant en lien les uns avec les autres, en les faisant se rencontrer, en les amenant à mener des projets ensemble
 - Faire monter en compétences les acteurs du territoire sur des thématiques d'ESS selon leurs besoins.



TERRITOIRE
Vendée

GOUVERNANCE COLLÉGIALE
par le Conseil d'Administration

SALARIÉ·ES : 2 dont une personne
en alternance

COORDONNÉES

22 rue Anita Conti
85000 LA ROCHE-SUR-YON
TÉL. : 06 95 25 90 62

MAIL : nclaud@pole-ess-vendee.com

www.pole-ess-vendee.com

[S'inscrire à la newsletter](#)



DATA 85

L'OBSERVATOIRE, UN OUTIL AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ESS SUR LES TERRITOIRES

Les diagnostics s'adressent à vous, si vous êtes :

- Une collectivité
- Un réseau local ou sectoriel de l'ESS.

VOTRE BESOIN

Collectivités

Vous voulez savoir quelles sont les structures ESS sur votre territoire, leurs domaines d'activités. Mais aussi, quels sont leurs enjeux, leurs projets de développement et vous avez le souhait de le faire de manière partagée et collective.

Réseaux locaux ou sectoriels

Vous souhaitez bénéficier d'un état des lieux approfondi d'un territoire ou d'un domaine d'activités.

NOTRE SOLUTION

La CRESS des Pays de la Loire vous propose de mieux connaître l'ESS sur votre territoire ou dans votre domaine d'activités grâce au diagnostic partagé territorial de l'ESS.

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL EN DETAILS

Pour favoriser le développement et la structuration de l'ESS en Pays de la Loire, la CRESS propose aux collectivités (EPCI, communes, conseils de développement,...) une démarche en deux temps :

- La réalisation d'un diagnostic partagé de l'ESS sur le territoire concerné
- La mise en œuvre d'un plan d'actions défini collectivement.

Il s'agit tout d'abord de dresser, avec les acteurs locaux de l'ESS, un diagnostic de ses caractéristiques, atouts, faiblesses et potentialités. Sur la base de cette analyse quantitative et qualitative, les acteurs impliqués dans la démarche et la CRESS produisent collectivement un plan d'actions pour développer leur territoire grâce à l'ESS. Il est également possible de réaliser un focus sur l'économie circulaire.

Une démarche déjà expérimentée :

- Le Pays du Mans
- Le Pays d'Ancenis
- La Roche sur Yon Agglo
- Savenay
- Chateaubriant
- Angers Loire Métropole

Le +

La méthodologie proposée par la CRESS est formalisée dans un référentiel et adapté à chaque contexte local

Informations utiles

Tarif : payant, selon les modalités

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :
karine.fenies@cress-pdl.org

LE RÉSEAU DES OBSERVATOIRES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Observatoire régional de l'ESS de la CRESS des Pays de la Loire fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertises mis en place par les CRESS et le CNCRESS. Lieux de convergence et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer leurs fonctions d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective.

Ils ont pour objectifs :

- d'observer le dynamisme des entreprises de l'ESS en matière de création d'établissements et d'emplois
- de définir et mesurer les richesses économiques, sociales, culturelles... générées par l'ESS à l'aide d'indicateurs spécifiques
- d'améliorer les conditions d'observation quantitative et qualitative de l'ESS afin de disposer de données fiables et pertinentes pour alimenter la réflexion prospective et permettre d'orienter les choix stratégiques des entreprises et organisations de l'ESS, ainsi que l'action publique en faveur du développement économique et social.

Cette publication a été réalisée avec les données de l'INSEE (FLORES 2018 et DSN 2019) ainsi qu'avec celles de l'URSSAF des Pays de la Loire.

Directeur de la publication :
Gilles CAVÉ

Comité de rédaction :
Karine FENIES DUPONT
Marie TEYSSIER

Graphisme :
Anne LE POCHAT

Vous pouvez retrouver les publications de l'Observatoire sur le site de la CRESS :
www.cress-pdl.org, rubrique
« L'ESS en Pays de la Loire »